

Lundi 5 décembre 2022

Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) :

Pour la mobilité du quotidien, on avance tous ensemble vers un RER métropolitain à Marseille, Toulon et Nice !

Le projet des phases 1 et 2 de la ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA), a pour objectifs de désaturer les nœuds ferroviaires de Marseille, Toulon, Nice et de la Côte d'Azur, d'en fluidifier leur desserte et va rendre possible l'augmentation de la fréquence des trains du quotidien dans une logique de RER sur les 3 aires métropolitaines d'Aix-Marseille, de Toulon et de Nice et la Côte d'Azur.

Le projet comprend notamment la construction d'une nouvelle gare souterraine à Marseille Saint-Charles, permettant des circulations traversantes, performantes et plus rapides pour les 20 000 trains transitant par Marseille chaque année, et des aménagements d'infrastructures performants de part et d'autre de Toulon et sur la Côte d'Azur, dont notamment la gare de Nice Aéroport.

Le projet prévoit également la réalisation d'installations ferroviaires sur la ligne actuelle entre Marseille et Nice pour améliorer la performance du réseau pour toutes les circulations ferroviaires (TER, TGV, fret). Sur cet axe, les partenaires ont décidé la création de pôles d'échanges multimodaux à Nice, Cannes, Carnoules, La Pauline (La Garde), Saint-Cyr-sur-Mer, Marseille Saint-Charles, Arenc et Saint-André (Marseille)

Lors du Comité de pilotage du 30 novembre, sous la coprésidence de Christophe Mirmand, Préfet de Région et de Renaud Muselier, Président de la Région, l'État et les collectivités, cofinanceurs¹ de l'opération ont acté les dernières avancées significatives du projet :

- L'arrêté de déclaration d'utilité publique signé le 13 octobre dernier par les Préfets des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes Maritimes ;
- Le vote au Sénat, le 22 novembre dernier, des amendements concernant la loi de finances pour 2023, qui vont permettre de contribuer au financement du projet par l'affectation de ressources dédiées à l'établissement public local « Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur » (SLNPCA)² ;
- La validation de la convention de financement pour les études d'avant-projet de la deuxième phase permettant aux cofinanceurs et au conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFIT France) de délibérer avant mars 2023.

Les cofinanceurs du projet se sont félicités de ces nouvelles avancées, qui permettent de maintenir la dynamique de ce projet majeur pour la région et de respecter le calendrier ambitieux de sa réalisation.

Ce comité de pilotage a une nouvelle fois démontré le consensus politique remarquable autour de ce projet structurant pour le territoire qui rejoint les ambitions nationales de la mobilité du quotidien.

¹ Les Collectivités représentent 11 cofinanceurs du projet soit : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, le Département des Alpes-Maritimes, le Département du Var, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins, Dracénie Provence Verdon agglomération, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis ;

² La SLNPCA est un établissement public local à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé « Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur », en application de la loi d'orientation des mobilités.

Contacts presse :

- **Préfecture de région** : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
- **Région** : servicedepresse@maregionsud.fr
- **Département des Bouches-du-Rhône** : service-presse@departement13.fr
- **Département du Var** : presse@var.fr
- **Métropole Toulon Provence Méditerranée** : contact@metropoletpm.fr
- **Département des Alpes-Maritimes** : communication@departement06.fr
- **Métropole Aix-Marseille-Provence** : presse@ampmetropole.fr
- **Métropole Nice Côte d'Azur** : samuel.anthor@nicescotedazur.org
- **Agglomération Cannes Pays de Lérins** : natacha.pellegrini@cannespaysdelerins.fr
- **Communauté d'agglomération Sophia Antipolis**
- **Communauté d'agglomération Pays de Grasse** : mcourche@paysdegrasse.fr
- **Dracénie Provence Verdon agglomération** : communication@dracenie.com
- **SNCF Réseau** : carole.teissedre@reseau.sncf.fr
- **SNCF GARES & connexions** : mickaël.ollier@sncf.fr